

Dépêche n° 692934 Social / RH - Ressources humaines Par: Sophie Alary - Publiée le 30/05/2023 à 16h32 Lien dépêche

C4 min de lecture

Dans les zones rurales, le marché de l'emploi moins diversifié nourrit le sentiment de relégation territoriale (Crédoc)

"Les habitants des territoires ruraux se sentent de plus en plus délaissés par les pouvoirs publics". Dans un rapport paru en mai 2023 avec le soutien de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), le Crédoc fait le constat d'un fort sentiment de relégation territoriale dans les zones rurales. Le rapport pointe le manque de diversité du marché de l'emploi dans ces territoires, couplé à un déclin démographique et un vieillissement de la population. Pour ceux qui habitent en zone rurale, la précarité financière et l'éloignement des équipements et des services aggravent le sentiment d'abandon.

Dans son enquête "Conditions de vie et aspirations" de juillet 2022, le Crédoc note que plus de la moitié (54 %) des habitants des territoires ruraux à habitat dispersé éprouve un sentiment d'abandon vis-à-vis des pouvoirs publics, le chiffre est plus élevé que sur le reste du territoire national. C'est sur la base des résultats de cette enquête que le Crédoc a publié en mai 2023 un rapport intitulé "un marché de l'emploi moins diversifié, soubassement du ressentiment de relégation territoriale en zone rurale", avec le soutien de l'ANCT, commanditaire de l'étude.

L'analyse des territoires ruraux, dans cette étude, se base sur une grille de densité communale (1) élaborée par l'Insee. Elle couvre 30 772 communes (88 % des communes rurales) qui rassemblent 32 % de la population française.

des professions cadres et intermédiaires sous représentées

Si les zones rurales ne pas particulièrement marquées par un chômage plus élevé (en moyenne 90 % des actifs sont en emploi dans les territoires ruraux contre 87 % dans les grands centres urbains), c'est d'abord la nature et le manque de diversité des emplois des habitants qui suscitent le sentiment de relégation.

Malgré la tertiarisation qui s'est opérée dans les territoires ruraux, les cadres et les professions hautement qualifiées restent sous-représentées (9 % des actifs occupés en moyenne contre 22 % dans les grands centres urbains), de même que les professions intermédiaires (23 % contre 28 %), au profit d'une surreprésentation des ouvriers (25 % contre 17 %). Par ailleurs, dans les zones d'habitat rural dispersé, les agriculteurs représentent encore 15 % des habitants.

des emplois moins sécurisants

Les actifs des zones rurales occupent moins souvent des emplois leur offrant une forme de sécurité, en CDI ou dans la

fonction publique. On retrouve parmi eux davantage d'agriculteurs et d'indépendants, dont les situations sont moins sécurisantes (revenus fluctuants, dépenses de transport importantes).

Le marché de l'emploi en zones rurales se distingue également par des entreprises de plus petite taille : les établissements de plus de 10 salariés sont absents dans les zones rurales dispersées, et moins présents dans les bourgs ruraux (14 %) que dans les grands centres urbains (20 %). Or, en moyenne, les petites structures offrent des salaires plus faibles, moins d'avantages associés (couvertures mutuelles et prévoyance, avantages en nature, etc.) et des perspectives d'évolution de carrière interne mécaniquement moins fortes.

des filières professionnelles plus limitées

"Emplois peu qualifiés, moins stables et revenus plus modestes dans les espaces ruraux que dans les centres urbains, on retrouve ici la ligne de démarcation d'un marché du travail de plus en plus polarisé", souligne le Crédoc. Les filières professionnelles locales sont limitées à quelques domaines, notamment pour les femmes : services à la personne, vente, restauration, médico-social. Là où les grands centres urbains comptent seulement en moyenne 0,5 % d'établissements actifs dans le secteur agricole et 68 % d'établissements actifs dans le commerce et les services non-marchands à la fin 2019, les bourgs ruraux en comptent respectivement 10 % et 48 % et le rural à habitat dispersé ou très dispersé 23 % et 28 %, soit presque autant d'établissements agricoles que de services.

MOINS DE NOUVEAUX HABITANTS...

La moindre attractivité du marché du travail dans les territoires ruraux va de pair avec une déprise démographique et une population qui vieillit : alors que l'évolution médiane de la population entre 2013 et 2018 était de +0,45 % par an dans les grands centres urbains, elle était de +0,23 % dans les bourgs ruraux, et de -0,03 % dans les communes à habitat rural dispersé.

En moyenne, près d'un habitant sur trois (31 %) a plus de 60 ans dans les communes rurales à habitat dispersé, soit +8 points qu'en centre urbain. Cette moindre vitalité démographique entretient le malaise ressenti : lorsque la population tend à diminuer, le sentiment de délaissement est encore plus fort.

...des budgets PLUS contraints

"Financièrement, le sentiment de devoir régulièrement s'imposer des restrictions sur certaines dépenses est plus présent en zone rurale" note l'étude du Crédoc. 62 % des habitants des territoires ruraux dispersés indiquent devoir réduire certains postes de leur budget, soit 9 points de plus que les habitants des grands centres urbains.

Ces restrictions s'appliquent à quasiment tous les postes de leur budget, y compris une dépense essentielle comme l'alimentation, pour laquelle se freinent 44 % des habitants d'une commune rurale à habitat dispersé contre 37 % des habitants des bourgs ruraux et 35 % des habitants des grands centres urbains. Mais les habitants limitent aussi leurs dépenses de vacances et de loisirs, d'habillement, d'équipement ménager et de véhicule.

... et moins de mobilité

Cette fragilité financière s'inscrit dans un contexte où les populations des territoires ruraux ont moins d'accès aux différents équipements et services de proximité et où elles bénéficient d'une offre de transports en commun plus faible qu'en zone urbaine ou périurbaine : elles sont ainsi rendues particulièrement dépendantes à la voiture. Alors que 37 % des habitants des grands centres urbains se déplacent principalement en voiture, ils sont 69 % d'habitants de bourgs ruraux et 79 % d'habitants de communes rurales à habitat dispersé à faire de même. Face à la hausse des prix du carburant au cours de l'année 2022, les populations rurales ont dû plus souvent renoncer à se déplacer.

"Ces renoncements sont autant de dimensions qui nourrissent, eux aussi, le ressentiment par rapport à la puissance publique", conclut le Crédoc alors que, plus que désireux d'être aidés, "les habitants du rural semblent aspirer à un

territoire de vie redynamisé, où ils peuvent continuer à vivre et à évoluer professionnellement et à se projeter dans un avenir moins sombre, où l'État contribue à un élargissement des capacités de chaque territoire".

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info